

MÉTHODE	VERSION	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
E-III-1.1	3	10-12-2023
<b>Détermination par chromatographie gazeuse/spectrométrie de masse des hydrocarbures aromatiques et halogénés volatils, du naphthalène et de certains éthers dans l'eau - Méthode par purge et piégeage avec désorption thermique</b>		

DESCRIPTIF		
Paramètres	composés organiques volatils hydrocarbures aromatiques monocycliques méthyl tert-butyl éther	
Références normatives	NBN EN ISO 15680	2004

DOMAINE D'APPLICATION	
Matrice	Eaux de surface Eaux souterraines Eaux potables Eaux résiduaires Eaux de mer

CRITÈRES DE PERFORMANCE		
Incertitude (relative) de la mesure	cf. Annexe 1 (b) ou (c)	/
Limite inférieure de détermination (rapportage ISSeP)	0.1	µg/l
Limite inférieure de détermination (normative)	0,010	µg/l
Gamme de travail (normative)	0.1 à 100	µg/l

(a) source norme de référence

(b) source laboratoire ISSeP : incertitude élargie par combinaison de la reproductibilité intralaboratoire et du biais



de la méthode selon la norme ISO 11352:2012  
(c) source laboratoire ISSeP : Validation de la méthode

## 1. Objet

Cette méthode décrit une méthode de dosage des composés organiques volatils (COV) dans l'eau par dégazage et piégeage suivis d'une chromatographie en phase gazeuse couplé à un spectromètre de masse.

## 2. Procédure

L'ensemble des prescriptions des normes de référence sont d'application, à l'exception des prescriptions spécifiques à la Région wallonne. Ces prescriptions spécifiques s'écartent ou limitent le choix des normes de référence. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous au sein de la colonne « Prescriptions CWEA ». Les prescriptions y relatives qui sont reprises dans les normes de référence sont listées, pour information au sein de la colonne « Prescriptions normes de référence ».

Prescriptions de la norme de référence	Prescriptions CWEA
<b>Réactifs</b>	
§ 6 de la norme de référence	Il est admis que d'autres étalons internes soient utilisés. Adapter le nombre de standard interne en fonction des composés à analyser.
<b>Prélèvement, conservation et préparation des échantillons</b>	
§ 8 de la norme de référence	Une quantité de 0.5 g d'hydrogénosulfate de sodium hydraté est généralement suffisante pour un volume de 40ml.

## 3. Informations de révision

Les principales modifications apportées à cette procédure par rapport à la version précédentes sont : /

## 4. Annexes

Nom	Télécharger
E-III-1.1_V3_annexe1.pdf	Télécharger